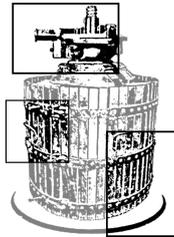


# Le Caveau d'Auvergnier – La Golée



un espace pour la photographie

## Conditions d'exposition

(2016)

## **La Golée**

La pinte fut fondée en 1962 dans d'anciennes caves, par trois associés passionnés d'art, en parallèle à la galerie Numaga. La Golée est fréquentée par des gens de tous horizons, et ouverte de 16h00 à 1h00 du dimanche au jeudi et de 16h00 à 2h00 le vendredi et le samedi. Suite au déménagement de la galerie Numaga à Colombier une partie de cette dernière, attenante à La Golée, est restée vide. Les encaveurs d'Auvernier, sous l'impulsion de Cédric Bellini, le gérant de La Golée, y ont installé leur caveau de dégustation.

Une partie des murs restant libre, l'organisation d'expositions était une suite évidente. Dès 2004, le galeriste Matthieu Oppliger a créé le concept « un espace pour la photographie », faisant de La galerie de La Golée, la seule galerie spécialisée dans la photographie du canton. C'est pour des raisons d'emploi du temps, qu'il a dû se résoudre, à la fin de l'année 2009, à remettre la gestion du lieu après six ans passés à organiser et gérer les événements. Dès 2010, ce sont deux frères Yannick et Marcial Luthy qui ont repris la gestion de la galerie, avec pour but de poursuivre l'œuvre entreprise par leur prédécesseur. Yannick continue l'aventure seul depuis 2014.

## **La Galerie**

Le Caveau est un lieu mixte – vins et photographie

Les dimensions des murs pour accrochage sont en annexe

L'éclairage est mixte :

- Eclairage zénithal par des néons à 4800K,
- Spots LED sur câbles,
- Lumière du jour par la vitrine.

## **Documents**

Afin de constituer le dossier de presse, l'exposant est prié de communiquer, sous forme de fichiers informatiques, les informations suivantes :

- une biographie succincte (500 caractères)
- une présentation de l'exposition (500 caractères)
- environ cinq reproductions d'œuvres, longueur du plus grand côté 2500px, TIFF ou JPEG

## **Publicité (à la charge de la galerie)**

Des invitations sont envoyées via la liste de distribution électronique de La Golée,

Des flyers posés sur les tables de La Golée,

Des affiches sont posées dans la région,

100 flyers et 10 affiches pour l'exposant, qui se charge de les distribuer.

## **Presse**

Un dossier de presse est constitué par le galeriste, en accord avec l'exposant. Le dossier est ensuite transmis aux médias suivants :

- L'Express/L'Impartial
- A+
- RTN (radio neuchâteloise)
- Canal Alpha (télévision neuchâteloise)
- Littoral région
- Télévision Suisse Romande – Région NE
- Actuphoto.com
- NEXT
- Autres...

## **Accrochage**

L'exposant accroche lui-même ses œuvres. Une aide peut lui être apportée par les galeristes, selon disponibilités.

## **Vernissage**

Le vernissage est obligatoire, et les consommations doivent être commandées à La Golée. Les modalités sont à discuter avec Cédric Bellini (montant à envisager, environ 350.-). Pour un éventuel repas, les fondues de la Golée sont vivement recommandées par la galerie.

## **Pendant l'exposition**

L'exposition est ouverte durant les heures d'ouverture de La Golée — du dimanche au lundi de 16h00 à 1h00, le vendredi et le samedi de 16h00 à 2h00 — et n'est pas gardiennée en tant que telle. La porte d'accès directe au caveau est d'ordinaire fermée, l'entrée se faisant par La Golée, pour des raisons pratiques et de sécurité de l'exposition. Les œuvres exposées n'étant pas assurées, les galeristes déclinent toute responsabilité en cas de vol, dépréciation, etc...

## **Exclusivité**

L'exposant s'engage à vendre exclusivement les œuvres de la collection exposée par l'intermédiaire de la galerie pendant la durée de l'exposition.

## **Ventes**

La galerie prend une commission de 30% sur les ventes (prix brut) afin de couvrir les charges d'exposition. Les ventes peuvent être enregistrées au bar ou sur une liste de vente dans le caveau. En cas de contacts directs entre l'exposant et un client, la galerie compte sur une communication rapide et précise de l'artiste.

## **Loyer**

Aucun loyer n'est perçu par la galerie. Les commissions sur les ventes sont les seules rentrées d'argent pour la galerie, raison pour laquelle, les galeristes comptent sur l'honnêteté des exposants en ce qui concerne le décompte des ventes.

## **Démontage**

L'exposant démonte son exposition dès que possible après la date de clôture de l'exposition. A sa charge d'enlever tout clou et autres éléments d'accrochage.

## **Etat des lieux**

Le jour du démontage (date convenue à l'avance), les galeristes font un état des lieux avec l'artiste, et soldent les points qui pourraient encore être ouverts.

## **Contact**

Galeriste  
Yannick Luthy  
expo@lagolee.ch  
078 610 62 46

Gérant de La Golée  
Cédric Bellini  
lagolee@lagolee.ch  
076 584 93 07

